

Politique éducative et alphabétisation des adultes au Tchad

HAMIDÉ ABRAS Rahma

Département de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle, Ecole Normale Supérieure de N'Djamena, BP 460 N'Djamena

Auteur correspondant : hamideabras@gmail.com

Article soumis le 12/09/2024 et accepté le 23/12/2024

Réf : AUM11-0204

Résumé : Dans les sociétés tchadiennes, l'analphabétisme demeure un facteur d'exclusion sociale car il affecte les différentes catégories de la population. La maîtrise des prérequis élémentaires de l'écrit, la lecture et le calcul de base est un investissement rentable, son impact est le plus souvent sous-évalué, et mal-interprété. Alors que cette situation ne se manifeste pas uniquement sur la vie sociale, économique et professionnelle des personnes, mais sur le développement de l'ensemble du pays. L'objectif de cet article est d'évaluer la politique éducative du Gouvernement Tchadien et l'alphabétisation des adultes. La méthodologie a essentiellement consisté à la collecte des données auprès des acteurs étatiques concernés ainsi que dans les bibliothèques et aussi à leurs traitements. Il ressort que globalement le Tchad a élaboré plusieurs documents stratégiques pour permettre au secteur de l'alphabétisation d'atteindre les objectifs fixés. Aussi, l'Etat, plusieurs actions allant de la construction des centres d'alphabétisation, de leur équipement, de la contractualisation des animateurs de ces centres d'une manière graduelle sont envisageables pour qu'il y ait un impact de l'alphabétisation des adultes et de l'éducation non formelle sur l'environnement social et économique.

Mots clés : politique éducative, alphabétisation des adultes, éducation non formelle, environnement social et économique, Tchad

Educational policy and adult literacy in Chad

Abstract : In Chadians societies, illiteracy remains a factor of social exclusion because it affects different categories of the population. Mastering the basic prerequisites of writing, reading and basic arithmetic is a profitable investment, its impact is most often undervalued and misinterpreted. While this situation does not only affect the social, economic and professional lives of people, but on the development of the entire country. The objective of this article is to evaluate the educational policy of the Chadian Government and adult literacy. The methodology essentially consisted of the collection of data from the state actors concerned as well as in libraries and also their processing. It appears that overall, Chad has developed several strategic

documents to enable the literacy sector to achieve the set objectives. Also, the State, several actions ranging from the construction of literacy centers, their equipment, the contractualization of the facilitators of these centers in a gradual manner are possible so that there is an impact of the literacy of the adults and non-formal education on the social and economic environment.

Key words: educational policy, adult literacy, non-formal education, social and economic environment, Chad

Introduction

L'éducation est un élément clé de la vie d'un pays. L'alphabétisation des adultes figure parmi les thèmes clés dans la série des conférences organisées par les organismes internationaux depuis le début des années 1990. L'ensemble des sujets au centre des discussions, les droits de l'homme et la citoyenneté, l'autonomisation des femmes et bien d'autres ont mis en évidence l'importance d'alphabétiser des citoyens adultes dans le but de l'amélioration du bien-être.

Au Tchad, l'analphabétisme constitue un facteur d'exclusion sociale car il affecte les différentes catégories de la population. Ces personnes peu scolarisées, ou n'ayant jamais eu l'occasion d'être à l'école sont confrontées chaque jour à des problèmes d'intégration économique et sociale (Chrétien-Guillemette, 2007), et souffrent d'un stress permanent. Selon le rapport de la World Literacy Foundation (2018), l'analphabétisme coûte très cher à l'économie mondiale, il est estimé à environ 800 milliards de livres sterling par an. De même, le nombre d'analphabètes dans le monde est loin d'être négligeable, selon le même rapport, une personne sur cinq est complètement analphabète (1/5). Dans le même sens, les conclusions d'une étude réalisée au Maroc en 2010 par l'Union Européenne portant sur l'analyse du coût de l'analphabétisme, estiment que 1% d'analphabètes représente un manque à gagner considérable en termes de PIB, et de 1,3 du taux de croissance. Selon la même étude, l'analphabétisme coûte plus à l'économie tchadienne que ce qui est dépensé pour le combattre, l'impact attendu d'une politique d'alphabétisation ambitieuse justifie tous les efforts et les investissements à faire en ce domaine. Les conséquences de l'analphabétisme peuvent être évaluées. Au-delà des considérations

sociales et économiques, l'analphabétisme constitue une violation aux droits élémentaires de l'homme au même titre que le droit à la santé, à la vie ou à la liberté (Raymond & Comeau, 2013). Selon de nombreux travaux tant empiriques que théoriques, l'impact de l'alphabétisation des adultes est important et affecte les multiples aspects de la vie ; l'autonomie personnelle, la créativité, l'esprit critique, la malnutrition, la pauvreté, la migration, la santé, la protection de l'environnement, etc. Un autre constat est accepté par l'ensemble des acteurs éducatifs, c'est que l'alphabétisation procure des effets similaires à ceux générés par l'éducation en général, « on tend à confondre la scolarisation, l'éducation, l'alphabétisme et la connaissance » (Robinson-Pant, 2005). Selon une étude mondiale réalisée par l'Unesco (The EFA Global Monitoring Report Team, 2005), les bienfaits de l'alphabétisation ne se dissocient pas des avantages procurés par le système éducatif. Essayer de mesurer « l'impact » de l'alphabétisation après l'achèvement du programme, c'est en quelque sorte tenter d'explorer les effets que ce dernier exerce sur la vie personnelle, sociale, économique et citoyenne.

À l'instar des études portant sur l'éducation, ce travail interroge donc sur l'impact des programmes d'alphabétisation. Dans ce sens, des questionnements sont posés à savoir ; quels sont les changements opérés sur les individus et sur quels aspects de la vie (social, politique, économique) ? ces impacts peuvent-ils affectés d'autres personnes (effets intergénérationnels) ? À noter que l'intérêt de ce travail est d'étudier les contributions aussi bien théoriques qu'empiriques examinant la relation entre l'alphabétisation des adultes et la vie sociale et économique.

1. Matériel et méthodes

L'étude s'est déroulée au Tchad et les données utilisées ont été collectées dans les différents centres de documentation à savoir ceux du CEFOD (Centre d'Etude et de Formation pour le Développement), du CNRD (Centre National de Recherche et de Développement), les travaux antérieurs sur le sujet et les entretiens semi-directifs avec les acteurs clés de l'éducation nationale. En effet, cent cinquante (150) personnes ont été enquêtés pour avoir leur avis

sur la politique éducative au Tchad. Les différentes données obtenues ont été traitées manuellement et interprétées.

2. Résultats

2.1. Cadre de politique nationale de l'éducation

Pour prendre en compte les préoccupations des populations tchadiennes, l'élaboration des plans d'actions d'alphabétisation a été axée sur les cadres de politiques nationales, les cadres d'actions internationales et documents de stratégies sectorielles tels que énumérés ci-dessous.

Le Document de la Stratégie Nationale de la Réduction de la Pauvreté (DSNRP) est élaboré en 2001 par l'Etat Tchadien en vue d'atteindre les objectifs de développement à l'horizon 2015. Ce document de référence fait de l'éducation et de l'alphabétisation une des priorités nationales en ce sens qu'il met un accent particulier sur la formation d'un Capital Humain. De façon spécifique à l'alphabétisation, l'objectif visé est l'amélioration du niveau d'instruction des populations analphabètes.

Le Plan d'Action National de l'Education pour Tous (PAN/EPT) du Tchad intègre les objectifs du Forum de Dakar et des OMD et prend en compte les préoccupations de l'alphabétisation et de l'éducation de base non formelle.

Le PARSET un programme d'appui à la réforme du secteur de l'éducation au Tchad vise l'amélioration de l'éducation et des conditions d'apprentissages au Tchad. Ce programme a permis de mettre en place la stratégie du faire faire ainsi que le développement des nouveaux programmes d'alphabétisation fonctionnelle.

La Loi n° 16/PR/2006 du 13 Mars 2006, portant organisation du Système Éducatif Tchadien, notamment ses articles 64 et 65 stipule que « l'éducation non formelle regroupe toutes les activités d'éducation et de formation conduites en dehors des structures scolaires de l'enseignement public et/ou de l'enseignement privé » ; et que « l'éducation non formelle s'adresse à toute personne

désireuse de recevoir une formation spécifique dans une structure non scolaire ». L'article 66 précise que "l'alphabétisation et la formation des adultes sont dispensées dans les centres d'éducation non formelle créés et/ou contrôlés par les autorités publiques en charge de l'éducation formelle ou des initiatives privées".

Le programme d'Action Prioritaire (PAP) de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP II, 2008 à 2011) inscrit le renforcement du Capital Humain et l'alphabétisation comme élément transversal pour le développement.

Dans le cadre du renforcement des capacités (CapEFA), l'UNESCO a appuyé le Tchad pour concevoir le Plan National de Développement de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (PNDAENF) en 2010. Ce plan détermine de nouvelles orientations stratégiques pour soutenir les activités de l'AENF en vue du développement des ressources humaines du pays.

La préparation du Plan Décennal de Développement de l'Education et de l'Alphabétisation (PDDEA) a nécessité la mise en place d'une Stratégie Intérimaire pour l'Education et l'Alphabétisation (SIPEA) pour la période 2012-2015. Cette politique sectorielle de l'éducation intègre l'amélioration de l'offre et de la qualité en alphabétisation sur la base du diagnostic national.

2.2. Analyse de la Situation de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle

2.2.1. Alphabétisation

Depuis plusieurs années, les apprentissages se font dans les 2 langues officielles que sont le français et l'arabe. Les apprenants ont le double défi d'apprendre simultanément les connaissances instrumentales et la langue étrangère. Les cours d'alphabétisation se déroulent dans les établissements scolaires, les centres sociaux, les lieux de cultes, les domiciles privés ou même sous les arbres. La tendance actuelle est d'alphabétiser dans la langue de l'apprenant avec possibilité de transition dans les langues officielles (français/arabe).

Les contenus éducatifs développés dans les centres d'alphabétisation par les acteurs du sous-secteur varient d'un programme à un autre et n'intègrent pas nécessairement les défis de développement économique, politique, social et culturel que l'alphabétisation et l'éducation des adultes doivent contribuer à relever au Tchad. La faible capacité des contenus actuels à élever le niveau de connaissances des adultes analphabètes et/ou néo-analphabètes constitue une grande insuffisance à corriger. Si le nouveau programme d'alphabétisation au Tchad conçu et validé en janvier 2012 avec l'appui technique et financier de l'UNESCO intègre une grande partie de ces questions (scolarisation des filles, bilinguisme LN/langues officielles, le genre et le VIH SIDA), il n'en demeure pas moins que l'attention doit être davantage portée sur d'autres défis comme l'éducation en situation d'urgence, l'alphabétisation des populations nomades, etc.

L'offre d'alphabétisation est handicapée par les conditions précaires de travail que rencontrent les animateurs, les agents et les cadres d'alphabétisation dans l'exercice de leurs fonctions. Les centres d'alphabétisation sont dépourvus de fournitures et matériels pédagogiques. Les animateurs recrutés par les communautés n'ayant aucune motivation salariale abandonnent les centres d'alphabétisation en pleine campagne pour des horizons meilleurs. L'Etat non plus ne dispose pas de programme de subvention de ces animateurs comme c'est le cas pour une bonne partie des maîtres communautaires.

Cette discrimination conduit à la marginalisation des activités d'alphabétisation par rapport à l'enseignement primaire. Or, l'enseignement primaire universel recherché ne peut être atteint avec deux tiers de parents analphabètes. La demande de l'alphabétisation étant importante, il y a lieu de créer de meilleures conditions d'une offre de qualité pour l'objectif 4 de l'Education Pour Tous (Améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment les femmes, d'ici à 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable au programme d'éducation de base et d'éducation permanente).

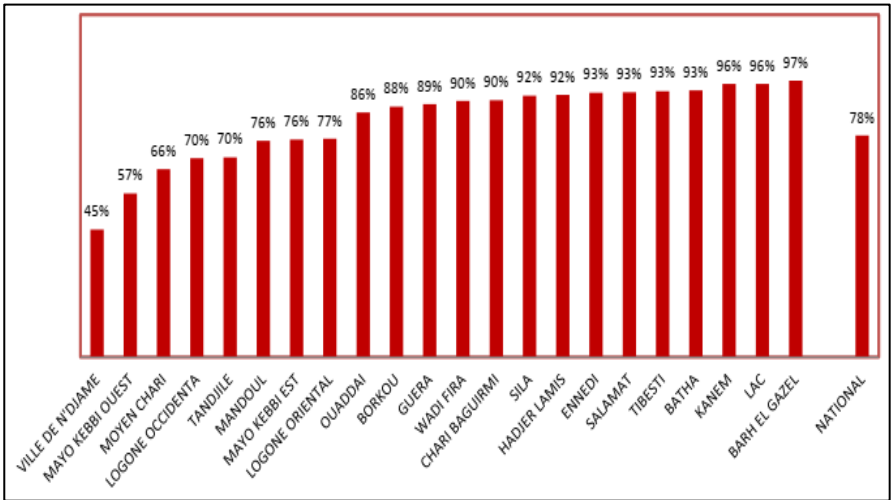
Le personnel engagé dans l'alphabétisation est très hétéroclite : il y a, d'une part, les enseignants du formel (instituteurs, professeurs, inspecteurs, linguistes, administrateurs) initiés aux techniques et méthodes d'alphabétisation (TMA) et d'autre part, un grand nombre de bénévoles (élèves, étudiants, diplômés sans emploi, fonctionnaires) sans formation qui assurent la mise en œuvre des programmes du sous-secteur.

Les moyens humains, financiers et matériels mobilisés dans la lutte contre l'analphabétisme sont insuffisants. Les cadres, agents et animateurs d'alphabétisation travaillent dans des conditions matérielles précaires et ne bénéficient pas d'un plan de formation adéquat.

Au cours de la campagne 2009-2010, 3 274 centres d'alphabétisation ont fonctionné avec 142 227 apprenants dont 57 440 hommes (40,4%) et 84 807 femmes (59,6%)². On dénombre 5.751 animateurs d'alphabétisation dont 4.663 hommes et 1.088 femmes, soit en moyenne 25 apprenants pour un animateur. On compte également 22 inspections pédagogiques d'alphabétisation et d'éducation non formelle (IPAENF) correspondant au nombre des régions et 300 secteurs d'alphabétisation et d'éducation non formelle (SAENF) plus ou moins pourvus en personnel administratif et d'encadrement dans les sous-préfectures.

Malgré les efforts fournis par le Gouvernement, la situation actuelle de l'alphabétisation s'est détériorée ces dix dernières années avec des disparités très accentuées et déséquilibrées selon le genre et les régions. Les dernières données de l'INSEED montrent que le taux d'analphabétisme des adultes (15 ans et +) a augmenté au Tchad passant de 67% en 2003 à 78% en 2009 (RGPH 2, 2009), soit une dégradation de 11 points. En effet la persistance d'un faible taux d'achèvement couplé à une forte croissance de la population scolarisable (3,78%) a engendré un nombre élevé d'enfants déscolarisés estimé à 807.000 enfants pour la tranche d'âge 9-14 ans. L'analphabétisme est plus marqué chez les femmes (86%) que chez les hommes (69%) et les femmes en milieu rural sont encore plus touchées avec un taux d'analphabétisme de 92%.

La dispersion géographique de la population sur un vaste territoire et les faibles moyens de communication rendent difficile la mission des agents chargés de la gestion, de la supervision, du suivi et de l'évaluation des programmes d'alphabétisation. Ainsi, l'origine géographique est-elle un premier facteur qui peut engendrer d'importantes disparités ?



Source : RGPH, 2009

Figure 1 : Taux d'analphabétisme par région

Le graphique ci-dessus donne des taux d'analphabétisme supérieurs à 50% dans 21 régions avec des pics allant jusqu'à 97% (Barh El Gazel). Seule la région de N'Djaména a un taux d'analphabétisme inférieur à 50%.

« Dans le contexte tchadien, l'alphabétisé (e) est défini (e) comme celui ou celle qui, dans un processus d'apprentissage, a acquis des connaissances instrumentales et fonctionnelles lui permettant d'améliorer ses conditions de vie sociale, ainsi que celles de sa communauté, afin de participer efficacement au développement de son pays ».

L'apprenant est déclaré alphabétisé après que deux campagnes d'une durée chacune de 6 à 7 mois soient organisées. Au cours de ces campagnes, les apprenants doivent franchir deux niveaux d'études d'une durée de 150 heures chacun soit 300 heures d'alphabétisation initiale (AI). Les néo-alphabètes ont la possibilité de s'inscrire dans un centre de pos-alphabétisation pour 150 autres heures.

Selon la nouvelle orientation du nouveau Plan national de développement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (PNDAENF), le profil de l'alphabétisé est davantage amélioré avec un rajout de 150 h de formation complémentaire de base (FCB) soit au total 450 h en 3 campagnes dont 300 h pour l'alphabétisation initiale. A cela s'ajoute les 150 heures de la post-alphabétisation pour des formations spécifiques.

2.2.2. L'éducation Non Formelle (ENF)

La faiblesse de l'offre du système éducatif liée à la précarité des conditions d'encadrement dans les écoles explique qu'un grand nombre d'enfants ne fréquentent pas les écoles, soit parce qu'ils n'y sont jamais entrés, soit parce qu'ils ont dû les abandonner. Le devoir national d'éduquer les enfants c'est-à-dire d'appliquer leurs droits à l'éducation a conduit le pays à introduire une nouvelle alternative complémentaire au système formel qu'est l'Éducation de Base Non Formelle (EBNF).

La finalité de l'EBNF au Tchad est de « donner aux jeunes gens non scolarisés ou déscolarisés, âgés de 9 à 14 ans, une éducation de base de qualité leur permettant d'acquérir des compétences utiles, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires en vue de participer au développement de leur terroir et de s'y insérer harmonieusement d'une part et assurer une éducation de base de qualité pour tous », d'autre part. Le nombre de ces jeunes exclus du système éducatif est estimé à 807 000 (RGPH, 2009).

Cet ordre d'enseignement forme en quatre années les jeunes dans l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques. Ces connaissances sont réparties de la manière suivante. Il y a d'abord

l'apprentissage des connaissances scolaires comme dans le cycle primaire avec l'aménagement du programme et une flexibilité de l'emploi de temps. A l'issue des quatre années d'apprentissage, les enfants ayant bien assimilé le programme ont l'opportunité d'accéder, par le système de passerelle, à l'Enseignement moyen pour poursuivre les études au même titre que leurs collègues provenant du formel. Aussi, il y a l'apprentissage des connaissances liées aux activités professionnelles telles que la maçonnerie, la menuiserie, la maroquinerie, l'électricité, le jardinage, etc. Cet enseignement offre l'opportunité à ceux qui désirent perfectionner leurs aptitudes techniques dans les centres d'apprentissage professionnels. D'autres peuvent s'insérer directement dans la vie active de leur milieu en pratiquant de petits métiers.

En ce qui concerne la régularité et l'assiduité des apprenants dans les CEBNF, l'expérience a montré que l'alimentation scolaire (cantine) a souvent été un puissant moyen de motivation. Par conséquent, il importe que cette dimension soit prise en compte comme moyen d'accompagnement de la mise en œuvre des nouveaux programmes d'EBNF conçus et validés.

La stratégie globale de l'alphabétisation et éducation non formelle est de permettre aux adultes et aux enfants d'accéder à un système d'éducation alternative de qualité.

2.2.3. Défis et besoins

L'engagement du Tchad à atteindre les objectifs du Forum de Dakar en 2000, notamment les objectifs 3, 4 et 6 consacrés à l'éducation non formelle est handicapé par de nombreux défis. Les principaux que le Gouvernement doit surmonter pour améliorer les tendances actuelles de l'analphabétisme au Tchad sont entre autres une forte natalité (pression sur les capacités d'accueil du système...) ; un très faible niveau de mobilisation des ressources publiques pour le secteur (moins de 10% des dépenses courantes hors dette en 2010); un faible niveau d'achèvement à l'enseignement primaire (37% en 2011, alors que le taux moyen d'achèvement du primaire en Afrique subsaharienne est actuellement de 64%) ; un taux d'analphabétisme très élevé (78%) et particulièrement celui des

femmes (86%) issues des populations des zones insulaires, enfants des milieux pauvres et des enfants de la rue ; une insuffisance de réflexion sur le développement de la post alphabétisation (Pas d'environnement lettré pour alimenter des bibliothèques villageoises à créer) ; un nombre très élevé d'enfants hors système scolaire (807 000) âgés de 9 à 14 ans ; la Qualité et la pertinence des apprentissages ; le besoin en Capital Humain qualifiés ; l'insuffisance de matériels didactiques de l'éducation non formelle ; la non prise en charge des alphabétiseurs bénévoles qui désertent souvent les centres d'alphabétisation.

2.3. Développement des stratégies pour l'Education Non Formelle (AENF)

Ce développement concerne deux aspects importants : l'alphabétisation et l'éducation non formelle.

2.3.1. L'alphabétisation

Les options stratégiques du sous-secteur de l'alphabétisation s'articulent autour de la diversification et l'amélioration de l'offre d'alphabétisation, l'amélioration de la qualité et l'amélioration de la gestion et du pilotage.

a. Diversification et amélioration de l'offre d'alphabétisation

L'objectif de réduction de la pauvreté a poussé le gouvernement tchadien à intégrer l'alphabétisation dans les priorités de la SIPEA. Il n'ambitionne, cependant, pas un développement massif des activités d'alphabétisation gérées par le Ministère, préférant développer des partenariats autour de la lutte contre l'analphabétisme et promouvoir les activités d'alphabétisation, organisées par des opérateurs (stratégie du faire-faire) accompagné d'un meilleur ciblage des bénéficiaires des formations. La mise en place de cette stratégie impose au Ministère d'effectuer des travaux de terrain pour cibler des groupes d'apprenants homogènes en terme de langue mais aussi de profession. Des cahiers de charges seront élaborés par la suite et des opérateurs seront choisis en fonction de leur expérience et de leur offre pour mener les activités d'alphabétisation. Le Ministère se réserve la formation

des alphabétiseurs, choisis par l'opérateur selon les critères définis, la fourniture des programmes, des guides pour l'alphabétiseur et des kits pour les apprenants. Les activités d'alphabétisation qui seront menées au cours de la SIPEA se feront dans les 5 langues nationales dont les outils sont déjà prêts et expérimentés.

Une alternative à la faiblesse des moyens mis à la disposition du secteur (malgré l'augmentation prévue de 19% à l'horizon 2015) consiste en la recherche de partenariat auprès des acteurs étatiques et non étatiques intervenant ou non dans le secteur (PTFs, ONG, Ministères, entreprises et communautés). Le Ministère assurant la formation des alphabétiseurs et mettant à leur disposition des kits, les partenaires se chargeant du financement des activités de formation des apprenants.

Pour y parvenir, le Ministère va développer un plaidoyer et des campagnes de sensibilisation à l'intention de tous les acteurs et des ateliers d'échanges avec les professionnels du sous-secteur pour les amener à intervenir massivement dans l'alphabétisation.

b. L'amélioration de la qualité

Le gouvernement développera des activités qui visent l'amélioration et l'adaptation des programmes d'alphabétisation et de post alphabétisation. Les activités envisagées se déclinent autour des pistes suivantes :

- Disponibilité en quantité suffisante des programmes et des supports pédagogiques d'alphabétisation et de post alphabétisation (pour les 5 langues déjà expérimentées) ;
- Élaboration des programmes et des outils dans les 10 autres langues déjà ciblées et expérimenter ces outils en vue de l'expansion de l'enseignement dans ces langues au cours du PDDEA ;
- Renforcement de la production en langues nationales par les comités de langues en vue de développer l'environnement lettré et améliorer la productivité des apprenants. Cette question va être étudiée et des mesures concrètes identifiées ;

- Renforcement des compétences des acteurs de la chaîne d'encadrement pédagogique ;
- Élaboration des outils de suivi/évaluation ;
- Renforcement du suivi évaluation et capitalisation (Monitoring) de la mise en œuvre des activités d'alphabétisation ;
- Développement des programmes et des outils pour la post alphabétisation (rédaction des programmes et des outils didactiques, démarrage de l'expérimentation).

c. L'amélioration de la gestion et du pilotage de l'alphabétisation

Un premier aspect de la stratégie concerne le financement de l'alphabétisation et la rationalisation des moyens, ceci se fera à travers la remise à la disposition de l'enseignement primaire de 1500 instituteurs actuellement affectés à l'alphabétisation et dont la présence ne se justifie plus dans la mesure où le Gouvernement a opté pour la stratégie du faire-faire. Cette mesure permettra de dégager des ressources pour la mise en œuvre d'activités d'alphabétisation (près de 4 milliards de FCFA). De même, une étude sera menée pour identifier les mécanismes nécessaires pour la mise en place d'un fonds national pour le financement de l'alphabétisation qui permettra de pérenniser les activités d'alphabétisation.

La réussite de la stratégie repose avant tout, sur le développement et la mise en place de capacités en mesure d'assurer le suivi, l'encadrement et l'évaluation des activités d'alphabétisation. A cet effet, il est prévu le développement et le renforcement du système d'information (collecte et analyse de données) ; le renforcement des capacités du personnel des administrations déconcentrées et au niveau central en planification, gestion et suivi évaluation des activités d'alphabétisation et l'amélioration des moyens de fonctionnement des structures centrales et déconcentrées pour le suivi et la mise en œuvre des activités d'alphabétisation.

2.3.2. Education de base non formelle

Les orientations stratégiques pour ce segment s'articulent autour de deux axes :

a. La mise en place d'une offre d'EBNF

La mise en place progressive d'une offre d'EBNF se fera à travers trois aspects différents. D'abord, la construction et l'équipement de centres pilotes d'expérimentation d'éducation de base non formelle dans les zones de fortes concentrations des jeunes non scolarisés, déscolarisés et ou en situation particulièrement difficile. Il s'agira de construire 10 centres pour tester la stratégie de l'EBNF, développée par le Gouvernement et dont l'expérimentation a démarré dans 6 centres pilotes en matériaux provisoires en fin 2012. Ensuite, la contractualisation avec des animateurs d'EBNF et enfin la contractualisation avec des professionnels pour les aspects de la formation professionnelle.

Le développement de passerelles avec l'éducation formelle. Deux types de passerelles sont identifiés pour les sortants de l'EBNF, il s'agit de l'enseignement moyen pour les enfants de moins de 14 ans ayant achevé avec succès leur formation et qui dans la perspective de poursuivre des études seront autorisés à se présenter au concours d'entrée en sixième. Leur réussite à l'examen les autorise à s'inscrire en première année de l'enseignement moyen. La formation professionnelle est accessible pour les autres enfants qui à la fin de leur formation voudront se spécialiser dans un métier. Ils pourront ainsi accéder aux centres d'apprentissages professionnels.

b. L'amélioration de la qualité et du suivi évaluation des activités d'EBNF

Les activités porteront essentiellement sur l'organisation d'activités permanentes de sensibilisation des jeunes déscolarisés, la disponibilité du matériel didactique dans les centres, l'élaboration des supports pédagogiques non encore disponibles (pour les formations professionnelles qui sont identifiées en concertation avec les communautés selon le potentiel économique des lieux d'implantation des centres), la mise en place d'un dispositif de suivi évaluation des activités d'EBNF sur l'ensemble du territoire national au sein des structures déconcentrées du Ministère (le renforcement des capacités du personnel d'encadrement est déjà pris en compte

dans l'alphabétisation. En effet, les structures en charge de ces deux sous-secteurs sont identiques).

3. Discussion

Les résultats obtenus dans cette recherche sont significatifs et intéressants. Ils sont conformes à ceux obtenus par Mohamed A. D. et Ahlam Q. (2022, 412). En effet, ces auteurs ont montré les impacts socio-économiques de l'alphabétisation des adultes. Ils ont fait comprendre que les coûts économiques de l'alphabétisation sont très élevés et demandent une intervention urgente des autorités. Pour sa part, Psacharopoulos G. (1973, p. 14) en restituant les études qui ont traité ce sujet conclut que dans les pays en développement, l'investissement dans les politiques éducatives est particulièrement rentable. Cette situation est similaire celle du Tchad où les investissements sont importants dans le secteur de l'éducation. L'accroissement des revenus individuels associé à une année de scolarité supplémentaire est proche de 10%. De surcroît, l'impact de la scolarité est plus fort pour les catégories de populations pauvres et dont le niveau moyen d'éducation est plus faible, Il est estimé à 11,7% en Afrique subsaharienne. Meghir et Parey (2013) ont fait ressortir les effets générationnels de l'alphabétisation en insistant sur l'amélioration du niveau de vie des enfants à travers le niveau d'alphabétisation des géniteurs. La question éducative au Tchad a connu de et une attention particulière doit être de mise pour permettre à ce pays de s'améliorer.

Conclusion

Le niveau d'alphabétisation et d'éducation d'un pays a de fortes incidences sur son développement économique et sociale. Les anciennes expériences ont démontré que le développement d'un pays est avant tout une affaire capitale et de savoir sous toutes ses formes. L'alphabétisation des franges de la population les plus vulnérables constituent un investissement socialement et économiquement rentable, il s'agit de la plus grande richesse future d'un pays. La question de l'alphabétisation des adultes est indispensable pour un pays comme le Tchad au regard du faible taux des alphabétisés. Les différentes politiques éducatives menées

par le Tchad sont nécessaires mais s'avèrent indispensables pour relancer le niveau du pays.

Références bibliographiques

ARDITI Claude. 2003. Les conséquences du refus de l'école, chez les populations musulmanes du Tchad au XXe siècle. In : *Journal des africanistes*, tome 73, fascicule 1. pp. 7- 2.

BERNARD J -M., 1999. Les Enseignants du primaire dans Cinq Pays du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN : Le Rôle du Maître dans le Processus d'Acquisition des Élèves. *Report for the Working Group on the Teaching Profession*, ADEA, French Section, Paris.

BOMMIER Antoine, SHAPIRO David, 2000. *La demande d'éducation en Afrique : état des connaissances et perspectives de recherche*, Dakar, Edition UEPA.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, MONIOT Henri, 1974. *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, PUF.

CORNEVIN Robert, *Histoire de l'Afrique. Tome II : L'Afrique précoloniale : 1500- 1900*. Paris, Payot, 1966.

DABSOU Guidaoussou, 2001. *Relations de genre en matière de scolarisation au Tchad*, Thèse de doctorat, Université de Yaoundé.

DIENG Abou Moussa 2017. *Les performances scolaires en Afrique australe et orientale : disparités régionales et facteurs déterminants*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse.

DIGRA Tchadigue Trésor, 2016. *Problématique de la scolarisation des filles au Tchad des années 1930 à nos jours : mythe ou réalité ?*, Paris, Edilivre.

DIGRA Tchadigue Trésor, 2017. *La mort du système éducatif tchadien à l'enterrement de la Corruption en milieu scolaire et universitaire*, Paris, Edilivre.

DJIMRASSEM Thales, 2015. *L'école tchadienne et ses problèmes majeurs : une contribution à la compréhension des problèmes éducatifs actuels*, Paris, Editions Edilivre.

MBAISSIKEMDA Elie, 2020. *Le système éducatif tchadien : la gestion du changement en question*, Paris, Edilivre.

NDOUTORLENGAR Médard, 2014. *Les questions de l'éducation au Tchad les nœuds l'excellence*, Paris, Edilivre.

NOMAYE Madana, 2001. *Les politiques éducatives au Tchad (1960-2000)*, Paris, Harmattan.

ROLAND Nicolas, 2012. « *Du choix de l'école par les familles issues de milieux populaires* », Article publié dans *la Revue Éducation & Formation – e-297* –Publié avec l'aide financière du Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS et avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique.

UNESCO, 2004. *La Pluralité de l'alphabétisation et ses implications en termes de politiques et programmes. Document d'orientation, Secteur de l'éducation*. Paris : UNESCO. Disponible à l'adresse : <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001362/136246f.pdf>.

UNESCO, 2005. *L'alphabétisation, un enjeu vital. Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006*. Paris, UNESCO.